



*Le point sur...*

## JATROPHA ET ACCAPAREMENT DES TERRES

*Isabelle Amsallem,*

*Mars 2015*

Le réseau JatroREF a pour objectif la construction de référentiels permettant de caractériser la viabilité socio-économique et la durabilité environnementale des filières paysannes de production d'agrocarburants à base de Jatropha en Afrique de l'Ouest. Il est animé par le bureau d'études associatif IRAM, en partenariat avec l'ONG GERES. JatroREF cherche à favoriser les échanges opérationnels entre porteurs de projets, et avec les acteurs institutionnels, la recherche et les organisations paysannes concernés directement par les enjeux liés au développement des agrocarburants locaux. La constitution de groupes de travail thématiques favorise la concertation et le partage d'expérience entre participants. Le réseau met également en œuvre des moyens d'étude dédiés. JatroREF diffuse ensuite l'information à un public plus large, à travers diverses publications - rapports d'étude, notes pédagogiques- et des ressources documentaires, accessibles sur son site Internet [www.jatroref.org](http://www.jatroref.org).

*Depuis une dizaine d'années, la demande et la production d'agrocarburants sont en constante augmentation dans le monde — Jatropha en Afrique, palmiers à huile en Asie du Sud-Est, soja ou canne à sucre en Amérique latine, colza ou maïs en Europe. En effet, les pays occidentaux et émergents satisfont de plus en plus leurs besoins énergétiques en utilisant les agrocarburants supposés être moins polluants que les combustibles fossiles. Il s'agit aussi de suppléer à ces derniers qui sont devenus chers et limités. Les pays en développement recherchent leur autonomie énergétique avec les agrocarburants. Ainsi, cette forte augmentation de la demande en agrocarburants, en cours et à venir, fait que ce secteur est devenu très attractif pour les investisseurs — nationaux ou internationaux — à l'origine d'acquisitions de terres agricoles à grande échelle notamment au Sud.*

## L'accaparement des terres : un phénomène difficile à évaluer

Selon l'ONG GRAIN, qui a popularisé cette expression, l'accaparement des terres désigne les transactions foncières (plus de 10 000 ha) dirigées par des investisseurs étrangers touchant de grandes superficies de terres pour la production alimentaire principalement. Ces acquisitions à grande échelle se réalisent au travers d'achats ou, plus communément, de baux à long terme pour des terres sur lesquelles l'État a gardé ou s'est nouvellement arrogé d'importantes prérogatives.

Diverses motivations sont à l'origine de l'accaparement des terres :

- l'investissement étranger dans la production alimentaire ;
- l'investissement étranger dans l'agriculture non alimentaire à des fins énergétiques ;
- le développement de zones protégées (réserves naturelles, écotourisme et refuges) ;
- les zones économiques spéciales et les extensions urbaines ;
- les complexes touristiques d'envergure ;
- la migration résidentielle et la retraite ;
- l'achat de terres par la diaspora dans leurs pays d'origine ;
- la perspective d'un accroissement de la valeur des terres (spéculations) ;
- la production de biochar (pour le marché du carbone).

**Les productions alimentaires et énergétiques constituent les premiers objectifs des accaparements de terres agricoles dans le monde.** La production d'agrocarburants serait responsable de 33 % des transactions conclues mondialement. Cependant, il est difficile de connaître la portée et l'échelle exactes de l'accaparement des terres dans les pays en développement. En effet :

- L'accaparement des terres est peu documenté dans les pays du Sud.
- La variété des définitions ne permet ni une bonne comparaison ni l'agrégation des superficies concernées.
- Les estimations incluent des régions, périodes et secteurs différents, accentuant la difficulté de comparer et d'agréger ces estimations.
- C'est un phénomène dont l'évolution est très rapide et il n'existe pas de point de référence. Sa dynamique est donc très difficile à estimer.
- Souvent, les estimations ne distinguent pas les investissements prévus, en cours de négociation et abandonnés.
- Les investisseurs étrangers attirent plus l'attention que ceux nationaux, ce qui conduit à une sous représentation des transactions purement domestiques qui peuvent, pourtant, toucher de vastes superficies.
- Les données détaillées ne sont pas facilement disponibles. La sensibilité politique de ces investissements limite souvent l'accès à ces données, et, dans la plupart des cas, celles-ci ne sont ni consolidées ni centralisées.
- En raison de l'opacité qui entoure souvent ce type de transactions, les informations sont rarement fiables et objectives. Les données s'appuient sur des données issues de médias, introduisant alors un biais important à ces estimations.

Ces difficultés se traduisent dans la littérature par des estimations très variées de la superficie des terres agricoles accaparées dans le monde (tous objectifs confondus) : les estimations depuis 2000 vont en effet de 15 à 56 millions ha, voire plus de 200 millions ha ! L'Afrique constitue la première

cible de l'accaparement des terres avec 50 à 86 % des superficies accaparées au niveau mondial. Les affectations de ces terres y sont majoritairement des projets agricoles — cultures alimentaires ou agrocarburants — et touristiques.

## Agrocarburants, Jatropha et accaparement des terres en Afrique subsaharienne

L'investissement — surtout étranger — dans l'agriculture énergétique non destinée à l'alimentation est l'un des objectifs les plus rencontrés en Afrique subsaharienne. Les cultures d'oléagineux pour les agrocarburants y constituent 60,4 % de la superficie totale acquise.

Concernant le Jatropha, le phénomène d'accaparement des terres est relativement récent en Afrique, ce qui explique la littérature scientifique limitée sur ce sujet et les estimations des superficies touchées très variables que l'on peut y trouver. Néanmoins, les données de superficies issues de *Land Matrix* montrent que :

- En 2014, les transactions foncières concernant le Jatropha en Afrique (5,3 millions d'ha) comptent pour 3,8 % de la superficie des transactions à grande échelle négociées dans le monde (Jatropha ou non) et pour 4,5 % de celles négociées en Afrique (tab. 1 ci-dessous).
- En 2014, les projets agroindustriels « Jatropha » en Afrique réellement mis en œuvre (projets « en début opération » et « opérationnels », soit 1,6 millions d'ha, cf. tab. 2 ci-dessous) comptent pour 5,2 % des superficies accaparées dans le monde (projets mis en œuvre pour le Jatropha ou autres objectifs, soit 30,8 millions d'ha) et 13,8 % en Afrique (projets mis en œuvre pour le Jatropha ou autres objectifs, soit 11,6 millions d'ha).

Tableau 1. Superficies des transactions foncières : statut de négociation, décembre 2014

Types de transaction	Statuts des négociations			
	Superficies (millions ha)			
	Conclus	Prévues	Echouées	Total
Transactions internationales	39,1	16,0	7,3	<b>62,4</b>
Transactions domestiques	10,3	65,2	0	<b>75,5</b>
<b>Total monde</b>	<b>49,4</b>	<b>81,2</b>	<b>7,3</b>	<b>137,5</b>
<b>Total Afrique</b>	<b>39,0</b>	<b>75,6</b>	<b>3,4</b>	<b>118,0</b>
<b>Total Jatropha en Afrique</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>0,6</b>	<b>5,3</b>

Source : Land Matrix, 2014, <http://www.landmatrix.org/en/>

Tableau 2. Superficies des transactions foncières : statut de mise en œuvre, décembre 2014

Types de transaction	Statuts de mise en œuvre des projets Superficies (millions ha)				
	Pas commencés	Début opération	Opérationnels	Abandonnés	Total*
Internationales	9,4	3,1	19,1	3,3	34,9
Domestiques	0,7	0,5	8,1	0,05	9,3
<b>Total monde</b>	<b>10,1</b>	<b>3,6</b>	<b>27,2</b>	<b>3,3</b>	<b>44,2</b>
<b>Total Afrique</b>	<b>6,1</b>	<b>2,7</b>	<b>8,9</b>	<b>1,8</b>	<b>19,5</b>
<b>Total Jatropha en Afrique</b>	<b>1,1</b>	<b>0,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>3,6</b>

\* Ne sont prises en compte que les opérations pour lesquelles *Land Matrix* a des informations sur le statut de mise en œuvre, ce qui explique les différences avec les estimations du précédent tableau.

Source : Land Matrix, 2014, <http://www.landmatrix.org/en/>

**Fin 2014, 1,6 millions d'ha de terres accaparées en Afrique subsaharienne pour le Jatropha seraient opérationnels** (tab. 2). Depuis l'engouement de 2008 pour le Jatropha créé par les perspectives du marché des agrocarburants au niveau mondial, on observe une baisse des négociations et des superficies accaparées pour la culture industrielle de Jatropha en Afrique subsaharienne :

- *Baisse des négociations pour des projets agroindustriels de Jatropha* : depuis 2008, le nombre de négociations pour des projets agroindustriels « Jatropha » diminue dans cette région (4,5 % des négociations en 2014, soit 5,3 millions ha, cf. tab. 1).
- *Diminution des superficies des projets opérationnels* (« début opération » et « opérationnels », cf. tab. 2) *dédiés à la culture industrielle de Jatropha en Afrique subsaharienne*. En 2008, le Jatropha représentait 31,1 % de la superficie totale acquise et en opération dans cette région et en 2014, il ne comptait plus que pour 13,8 %.
- *Un fort taux abandon des projets agroindustriels à base de Jatropha* : sur l'ensemble des 104 projets « Jatropha » conclus en Afrique en 2014, seuls 37 % sont opérationnels, le reste des projets étant abandonnés (15 %) ou pas encore commencés (5 %). Ce fort taux d'abandon contraste avec celui d'autres cultures énergétiques telles que l'huile de palme ou la canne à sucre, qui ont des taux d'abandon beaucoup plus faibles — 1,8 % et 7,7 % respectivement.

En effet, de nombreux investissements en Afrique subsaharienne échouent à un stade précoce du processus. Les transactions foncières pour le Jatropha accusent un fort taux d'abandon, notamment au début des projets. En effet, les projets Jatropha, sans doute trop ambitieux initialement, sont dorénavant moins nombreux et beaucoup plus petits une fois qu'ils ont été confrontés à la réalité du secteur agricole. Les raisons avancées pour ces abandons sont diverses :

- **Des résultats agronomiques et économiques décevants** : les faibles et incertains rendements du Jatropha ne sont pas à la hauteur des promesses initiales. L'entrée en production du Jatropha est plus tardive que prévu et le taux de mortalité dans les premières années est important. Pour obtenir de meilleurs rendements, il faut installer le Jatropha sur des terres fertiles avec de l'eau, le mettant en compétition avec les cultures vivrières. Le Jatropha est aussi l'objet d'attaques d'insectes ravageurs et de maladies cryptogamiques.
- **Le faible retour sur investissement** est dû à la faible productivité des plantations de Jatropha et aux forts investissements initiaux nécessaires. En outre, la valorisation des sous-produits obtenus après la transformation des graines de Jatropha en huile — tourteaux notamment — n'est pas aisée du fait de la toxicité de cette espèce.
- **Des environnements difficiles** : les projets « Jatropha » sont souvent implantés dans des régions où l'agriculture est peu productive ou/et dans des régions isolées. De plus, ces zones peuvent être également déficientes en main d'œuvre qualifiée et en infrastructures. Souvent, aucun marché local n'est disponible, et les capacités locales de traitement des graines en huile n'existent pas non plus.
- **Faible capacité et manque d'expérience des investisseurs** : Les projets « Jatropha » ont souvent été initiés par des « startups » inexpérimentées et faiblement capitalisées. Les investisseurs manquent d'expérience avec cette culture récente. Ce qui a, entre autres, conduit à l'échec de la plupart des projets industriels de Jatropha. Beaucoup d'investisseurs sont dorénavant enclins à s'orienter vers des cultures d'exportation traditionnelles et dans des zones où ils peuvent capitaliser sur des systèmes établis de production, de marchés, de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructures.

- **Des impacts socioéconomiques et environnementaux négatifs des accaparements fonciers pouvant engendrer de fortes tensions sociales localement, voire des conflits** : fragilisation de la sécurité alimentaire locale, concentration des terres, droits fonciers et justice sociale, des conditions et niveaux d'emploi décevants dans les nouvelles entreprises agricoles et ce, malgré les promesses de création d'emplois par les investisseurs, etc.

Malgré ces constats, la demande en agrocarburants reste soutenue dans le monde — et le restera — au vu des enjeux globaux, actuels et futurs, énergétiques, environnementaux et économiques. Par ailleurs, les résultats issus de la recherche agronomique ainsi que la commercialisation de variétés de Jatropha non toxiques et à rendements élevés devraient améliorer les perspectives de marché pour cet agrocarburant. Néanmoins, de nombreuses questions méritent d'être étudiées, évaluées et prises en compte — notamment les impacts sociaux, économiques, environnementaux de projets à grande échelle ainsi que la meilleure prise en compte des intérêts des locaux et de leurs droits fonciers — pour que de tels projets agroindustriels profitent à tous, y compris les États hôtes et les populations locales concernées.

## Les points essentiels à retenir

- En 2014, les transactions foncières concernant le Jatropha en Afrique (5,3 millions d'ha) comptent pour 3,8 % de la superficie de toutes les transactions à grande échelle négociées dans le monde (Jatropha ou non) et pour 4,5 % de celles négociées en Afrique
- Fin 2014, 1,6 millions d'ha de terres accaparées en Afrique subsaharienne pour le Jatropha seraient opérationnels, soit 5,2 % des superficies accaparées et opérationnelles dans le monde (tous objectifs) et 13,8 % en Afrique (tous objectifs).
- La part imputable au Jatropha dans l'accaparement des terres à grande échelle diminue de plus en plus à l'échelle mondiale et en Afrique subsaharienne en particulier.
- Diverses raisons concomitantes — à la fois techniques, économiques, sociales et politiques — font que de nombreux projets « Jatropha » à grande échelle sont abandonnés.

*Des réactions ou des questions sur ce document ? Prenez contact avec le réseau JatroREF !*

*Laure Steer, animatrice du réseau jatroREF, [l.steer@iram-fr.org](mailto:l.steer@iram-fr.org)*



*Le contenu de cette publication relève de la seule responsabilité du projet JatroREF et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne ni des autres partenaires financiers*